

ÉLUS CSE : RENFORCEZ VOS MISSIONS EN SSCT

2ÈME MANDAT

(À PARTIR DE 300 SALARIÉS)

Cette formation s'adresse

Aux membres de la CSSCT pour les entreprises de + de 300 salariés.

La formation est prévue pour permettre de développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse et de les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre dans la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Pré requis : avoir déjà suivi une formation CSE durant l'exercice de son mandat

Que dit le Code du Travail

L'Article L2315-18 du code du travail indique que les membres élus bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale est de **5 jours** dans les entreprises d'au **moins 300 salariés**.

La formation proposée répond parfaitement à cette obligation légale.

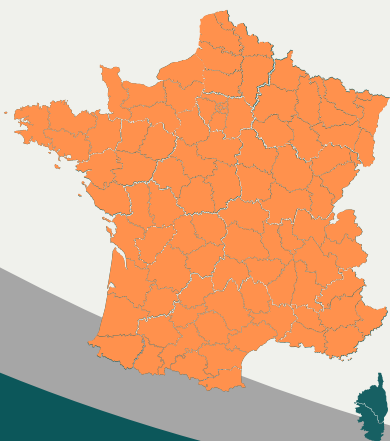
Points forts

- **Formateurs experts**
- **Contenus conformes aux réglementations**
- **Approche pratique et interactive**
- **Adaptation aux besoins spécifiques**

Durée de la formation

5 jours - 35h

consécutifs ou non



INTRA/INTER

Ce que vous allez apprendre :

- Consolider votre aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et votre capacité d'analyse des conditions de travail.
- Vous performer aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail (Art. R. 2315-9 du code du travail).



Pour les formations CSE économique /CSE SSCT : MDRH FORMATION est habilité par la DREETS Nouvelle Aquitaine

Jour 1 : Introduction à la SSCT et Évaluation des Risques

- Introduction à la santé, sécurité et conditions de travail
- Rôles et responsabilités des employeurs et des salariés en matière de SSCT
- Identification et évaluation des risques sur le lieu de travail
- Méthodes d'analyse des risques : Arbre des causes, APR (Analyse Préliminaire des Risques), AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité)

Exercices pratiques d'évaluation des risques sur un modèle d'un DUERP

Jour 2 : Prévention des Risques Professionnels

- Principes de prévention des risques professionnels
- Mesures de protection collective et individuelle
- Équipements de protection individuelle (EPI) : sélection, utilisation et entretien
- Santé au travail : troubles musculo-squelettiques, troubles liés à l'ergonomie, risques psychosociaux, etc.
- Plan de prévention et procédures d'urgence en cas d'accident

Exercices pratiques de prévention et de simulation d'accidents

Jour 3 : Gestion des Incidents et des Situations d'Urgence

- Gestion des incidents et des accidents du travail
- Procédures d'urgence et d'évacuation
- Réactions face aux situations d'urgence : premiers secours, utilisation des extincteurs, etc.
- Communication et coordination en cas de crise

Étude de cas et exercices pratiques de gestion d'incidents

Jour 4 : Hygiène et Santé au Travail

- Principes de base de l'hygiène au travail
- Risques chimiques : identification, prévention et mesures de protection
- Risques biologiques : prévention des infections, mesures d'hygiène
- Risques liés à l'environnement de travail : bruit, vibrations, éclairage, etc.
- Surveillance médicale des travailleurs

Exercices pratiques d'évaluation des risques liés à l'hygiène et à la santé

Jour 5 : Sensibilisation à la SSCT et Conclusion

- Sensibilisation des salariés à la SSCT
- Communication et sensibilisation des salariés sur les risques professionnels
- Intégration de la SSCT dans la gestion quotidienne du travail

Le programme indiqué est donné à titre indicatif. Le formateur pourra adapter son contenu et ses modalités pédagogiques en fonction des attentes et des besoins des stagiaires.

NOTRE PARTI-PRIS PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

En fin de formation

- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.

Suivi post-formation : Évaluation à froid et mise en œuvre des compétences dans la pratique professionnelle



VOTRE FORMATRICE

Isabelle LECOMTE

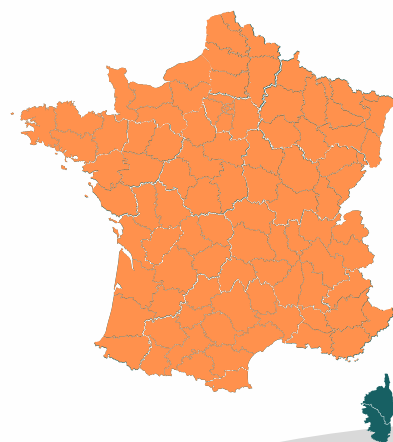
Formatrice experte en Droit Social
DG à temps partagé secteur sanitaire /médico social
DRH à temps partagé tout secteur
Médiatrice assermentée
Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Isabelle**



VOTRE FORMATEUR

Thomas VITET

Formateur SST/SSCT/EPI/GESTES ET POSTURES/PIC F-PAE FPS
Formateur RPS
Auditeur et rédacteur DUERP
Chef d'agrès 8 ans SDIS86 et 9 ans Sapeurs Pompiers de Paris
Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Thomas**



DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTER (regroupant différentes entreprises)

- En présentiel, minimum 3 et maximum 10 personnes/session
- Tarif net de taxe : 3570 €/participant. **Le déjeuner est inclus dans le prix de la formation**
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

En INTER : nous pouvons vous accueillir partout en France métropolitaine, à l'exception de la Corse.

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

En INTRA : nous intervenons partout en France métropolitaine, à l'exception de la Corse.

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT**, joignable par mail à l'adresse suivante :

contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34**.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition



Marjorie Dercourt

Relation client & Référente handicap

06 70 75 09 34

Frédéric Dercourt

Relation client & Gestion financière

06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo
79200 PARTHENAY
contact@mdrhformation.fr

www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"